

Olivier PEVERELLI
Maire,

Convocation du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal dont vous faites partie, est invité à se réunir,

le mardi 23 juin 2026 à 18 h.00

Cette réunion se tiendra dans la **Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville**.

Une note explicative concernant l'ordre du jour est jointe à la présente convocation, les documents correspondants vous seront adressés par mail.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Projets de délibération à l'ordre du jour :

- n°2026.088 : Schéma directeur d'assainissement des eaux usées 2026-2035 ;
- n°2026.089 : Budget annexe assainissement – autorisation de programme et ventilation pluriannuelle des crédits de paiement relatifs au schéma directeur d'assainissement des eaux usées ;
- n°2026.090 : Désignation de représentants dans des organismes extérieurs ;
- n°2026.091 : Convention annuelle avec l'association Sou des Ecoles Laiques – subvention pour la mise en œuvre des fournitures scolaires ;
- n°2026.092 : Attribution des subventions au titre de la politique culturelle ;
- n°2026.093 : Attribution de subventions au titre du soutien à la vie associative ;
- n°2026.094 : Soutien aux associations sportives – répartition du fonds sportif ;
- n°2026.095 : Attribution de subventions exceptionnelles à des associations sportives ;
- n°2026.096 : Actualisation du règlement du Fonds de Soutien aux Initiatives des Habitants (FSIH) ;
- n°2026.097 : Révision du plan local d'urbanisme de la commune de Le Teil : arrêt et bilan de la concertation ;
- n°2026.098 : Taxe d'aménagement – abrogation des délibérations n°2023-112 du 23 septembre 2023, n°2023-134 du 4 décembre 2023 et n°2025-162 du 28 novembre 2025 instituant un taux majoré de taxe d'aménagement sur le secteur Sablière / Helviens / Malaure – Retour au droit commun et actualisation du régime des exonérations.
- n°2026.099 : Aménagement et transformation du secteur Robespierre (quartier Frayol) – avant-projet de renouvellement des réseaux d'assainissement collectif et d'alimentation en eau potable ;
- n°2026.100 : Convention de servitude de passage aérien sur la parcelle cadastrale CC 98 ;
- n°2026.101 : Déploiement de la fibre – conventions de servitude sur les biens communaux, arrêtés instaurant une servitude de passage sur les biens privés ;
- n°2026.102 : Acquisition à titre gratuit auprès de la communauté de communes Ardèche-Rhône-Coiron et incorporation dans le domaine public communal des parcelles BD 958 et BD 960 d'une contenance de 29 m² (escaliers, cheminements et espaces publics réalisés dans le cadre de l'opération immobilière « ilot 16 rue de la République ») ;
- n°2026.103 : Cession à la communauté de communes Ardèche-Rhône-Coiron de la maison de ville située sur la parcelle BC 263 ;
- n°2026.104 : Programme des travaux de mise en conformité incendie de l'Espace Aden ;
- n°2026.105 : Voirie communale – réhabilitation de l'avenue du pont et du chemin du Bourdary : demande de subvention au Conseil départemental de l'Ardèche dans le cadre du dispositif « Atout Ruralité 07 ».

Le Maire,



Olivier PEVERELLI